

Présent·e·s : 30aine de personnes, 1h30 de discussions. Il n'y a pas eu de prise de décision, mais simplement des débats sur différents points soulevés plus tôt dans l'après-midi ou dans les échanges de mails précédents.

Questions principales : *l'université volante doit-elle être ouverte, à qui, jusqu'où ?

*doit-elle être diplômante ?

*quel lien avoir par rapport aux institutions (État, entreprises, autres universités) et à la légalité en générale ?

Propositions consensuelles : *Une université accessible, ouverte, émancipatrice, destinée aux publics les plus larges possibles sans restriction (hormis certaines du genre « pas de fachos »).

*Valoriser le savoir.

*Égalité de tous·tes les participant·e·s au sein de l'université, qu'ils soient étudiant·e·s ou enseignant·e·s.

*Tisser un lien avec les lycées dès l'année prochaine, pour faire connaître notre démarche aux lycéen·ne·s pour viser un public qui n'aurait pas forcément les moyens de connaître cette alternative.

*S'intéresser au public concerné par le service civique, notamment car il est couvert par un minimum de sécurité sociale, salaire... mais qu'il est souvent désireux d'apprendre.

Points de débat : *Formation en association loi 1901, ou non.

*Si formation en association loi 1901 : statut de membre de l'université accordé à tous·tes les volontaires et qui permet une participation égale à la vie de l'université + possibilité de suivre des cours sans engagement, ou non.

*Année post-bac de remise à niveau, ou pas.

*Organisation légaliste dans le but de faire changer le système d'éducation public et de s'y intégrer à terme, ou alternative qui existe en dehors du système pour y faire vivre un contre-modèle d'éducation basé sur l'idée des communs.

*Organisation des cours en cursus plus ou moins structurés et conseillés par les enseignant·e·s, ou non.

*Délivrance de diplômes de fin d'année plus ou moins adaptés au marché du travail, ou non.

*Possibilité de validation d'acquis ou de compétences par l'université afin de répondre à la volonté de reconnaissance d'une formation personnelle, sur le marché du travail ou non.